



Le salon est également ponctué d'animations. Hier, une démonstration de joutes nautiques a eu lieu en fin de journée



Le Salon nautique dévoile ses trois prix de l'innovation

ARCACHON La sixième édition du Salon nautique d'Arcachon se poursuit aujourd'hui. Des entreprises innovantes y sont à découvrir. Entre technologie et économie propre

Sabine Menet

s.menet@sudouest.fr

La 6^e édition du Salon nautique, débutée vendredi, se poursuit aujourd'hui, sur le port d'Arcachon. 50 000 visiteurs sont attendus autour de 161 exposants. Parmi eux, de nombreuses entreprises innovantes, réunies autour d'un même pavillon et mises à l'honneur hier. Relayés par le journal « Sud Ouest », Les Trophées de l'innovation portés par le réseau Nina ont mis en concurrence neuf porteurs de projets. Lesquels se sont présentés devant un jury présidé par le navigateur Lalou Roucayrol à bord du « Marité », dernier terre-neuvier en bois du patrimoine français (à visiter lors du salon). L'agence économique BA2E, portée par la communauté d'agglomération du sud Bassin (Cobas), assurant la promotion des entreprises installées sur son territoire.

Reproduit la nage des poissons

Et c'est ADV Tech, une start-up implantée aux Arts et métiers à Talence et portée par un Lantonnais, Arnaud Curutchet, qui a remporté le premier prix. Enseignant-chercheur en électronique âgé de 44 ans, il a déjà déposé trois brevets. Son projet, c'est un propulseur biomimétique, dit trochoïdal, qui reproduit la nage des poissons ou le crawl. Vertical, il supprime le gouvernail et permet d'atteindre des vitesses trois



Au premier plan, devant les membres du jury, les trois lauréats, Libéro Mazzone, Arnaud Curutchet et Laurent Descos. PHOTOS S. M.

fois plus grandes. Arnaud Curutchet travaille avec Yves Parlier sur son projet de laboratoire innovant embarqué à bord de l'hydraplaneur. « Actuellement, nous sommes en levée de fonds et envisageons de nous installer sur le Bassin », a annoncé le lauréat.

Le second prix a été remis à Libéro Mazzone, déjà auréolé de la médaille d'or au salon nautique de Miami en mars dernier, et récompensé pour un autre projet par le concours Lépine. Installé au Teich, cet autodidacte de 48 ans a mis au point une mousse de lus-

trage qui élimine toutes les phases de ponçage d'une coque. Son secret ? Une base aqueuse composée de nanoparticules de silicium. Couplée à un traitement céramique, elle permet d'augmenter la vitesse des bateaux. Il sortira en septembre un antifouling naturel.

Une bouée connectée

Le troisième prix est revenu à un autre entrepreneur du Bassin, Laurent Descos, à Gujan-Mestras. Avec ETM Marine, cet ingénieur de 45 ans propose une bouée

d'amarrage connectée permettant de gérer en temps réel les mouillages. Il vient de déposer un brevet idoïne franco-américain et développe par ailleurs de nouveaux corps-morts innovants.

Entrée gratuite, de 10 à 19 heures, au port d'Arcachon.

SUD OUEST.fr

Retrouvez notre portfolio sur les grands moments du salon

FAITS DIVERS

REIGNAC

La dispute finit à l'hôpital

Le début de soirée avait été arrosé. Une dispute conjugale a éclaté vendredi soir au sein d'un couple installé au lieu-dit Verdot à Reignac, dans un campement de la communauté des gens du voyage. Après les mots durs et les insultes, l'homme et la femme en sont venus aux mains et au couteau. Bilan pour les pompiers et gendarmes qui sont intervenus : une femme de 38 ans a été blessée par arme blanche à l'avant-bras et un homme de 42 ans a été touché au genou, également par arme blanche. Tous les deux ont été conduits d'urgence au CHU de Pellegrin à Bordeaux.

SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

Des contrôles partout

238 gendarmes girondins ont participé à l'opération régionale de contrôles dite « de sécurité des mobilités ». Sur 27 points de contrôles dans le département (stations de bus, trains, camions, axes routiers), Sur réquisition, les gendarmes ont passé des noms au fichier pour vérifier la validité d'un permis ou d'une assurance ; ont ouvert des coffres à la recherche de produits stupéfiants mais aussi de l'attirail ou du butin du parfait cambrioleur et ont demandé des papiers pour vérifier des identités. 814 véhicules et 1 513 personnes ont ainsi été contrôlés. 36 infractions de type routières ont été relevées, 11 étrangers en situation irrégulière ont été identifiés et de la drogue a été découverte dans une voiture.

CURSAN

Le motard est décédé

Il n'a pas survécu à ses blessures. Un homme de 55 ans est décédé vendredi soir alors qu'il devait être héliporté jusqu'au CHU de Bordeaux dans un état préoccupant après un accident de la circulation. Selon les premiers éléments dont disposent les gendarmes, le motard a soudain perdu le contrôle de son deux-roues à la fin d'une descente, à la sortie d'une courbe à droite sur la RD20 à Curstan. Il a fini sa course contre un puissant véhicule qui arrivait en face.

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

La remorque de son camion prend feu

Il dormait dans la cabine avant de reprendre la route à l'aube pour livrer sa marchandise. Vers 2 h 20, hier, le chauffeur d'un poids lourd, stationné pour la nuit en bord de RD113 à Ambarès-et-Lagrange a été alerté que de la fumée s'échappait de la remorque de l'ensemble routier qu'il avait en charge. Sous l'effet de la chaleur, la remorque a été dégradée et une partie du chargement, des boîtes de conserves de tomates, s'est retrouvée sur la chaussée. Plus de peur que de mal, mais il a fallu mettre en place une déviation de 2 kilomètres le temps du nettoyage de la route et de la prise en charge de l'ensemble routier. Une enquête a été confiée aux gendarmes pour connaître l'origine du sinistre.

Une fête de la mer annoncée en juin

NOUVEAU Une fête nationale de la mer est prévue du 28 au 30 juin. C'est ce qu'a présenté Sophie Panonacle

C'est sur le stand de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) qu'hier, lors du Salon nautique d'Arcachon, que la députée de la circonscription Sophie Panonacle a officiellement présenté les nouvelles fêtes de la mer et des littoraux qui se tiendront partout en France du 28 au 30 juin. Ambitionnant d'inscrire cet événement aussi durablement que la Fête de la musique ou les Journées du patrimoine, elle a mis en avant la nécessité de mieux faire connaître la mer aux Français tout

en alliant développement durable et économie. L'événement s'accompagnera de journées portes ouvertes sur des entreprises marines et établissements de formation.

Les futurs partenaires de cette opération peuvent d'ores et déjà s'inscrire (www.fetedelameretdeslittoraux.fr). « La volonté est, chaque année, de rassembler nos concitoyens autour d'une grande fête populaire porteuse de sens », a résumé la parlementaire.

S. M.



Gildas Sittarame, président de la station d'Arcachon, Sophie Panonacle, députée, et Dominique Lalé, délégué départemental SNSM. PHOTO S. M.